

L'APPETIT FINANCIER DE TOHAPRIX EST-IL SANS LIMITE ?

TOHAPRIX veut remplacer nos enfants et nos petits-enfants
par des voitures et des chiens !!

L'arrivée de la marque Tohapi au CHM ne se limite pas au parachutage d'une enseigne lumineuse étrangère à l'histoire du CHM et qui vient mal à propos remplacer les statues familiales qui ont accueilli les naturistes à l'entrée pendant bien des années.

C'est aussi la logique de la rentabilité financière à tout prix qui nous envahit. De quoi s'inquiéter car elle va rarement de pair avec le respect de l'environnement et celui des personnes, surtout ceux d'entre nous au revenus les plus modestes.

A Monsieur Alaux, Directeur Général de Vacalians

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons été informés par les associations des perspectives qui accompagnent votre arrivée et celle de la marque Tohapi sur le CHM. Elles nous inquiètent beaucoup.

La première concerne le montant de la redevance. Vous envisagez une augmentation d'environ 10% et même 11,58% pour les parcelles Mobile Home de 100 m² ou encore 10,84% pour les bungalows ! Pourquoi ? Parce que vous voulez faire supporter à votre seule clientèle la quasi intégralité de la hausse de loyer demandée par la mairie et l'ONF que vous avez-vous-même consentie, sans toucher à la marge de profit de vos actionnaires.

En outre, vous voulez nous pénaliser de 57 272 € supplémentaires au prétexte que « les séjours chez » baisseraient. Or si vous prévoyez effectivement une baisse de 1,80 €/j par personne en pleine saison, vous voulez également taxer nos enfants et petits-enfants de 4 à 10 ans à hauteur de 4,50 €/j pendant la même période. Les baisses concernent le coût journée pour les chiens mais surtout les voitures (gratuité en basse saison, -65,91% en moyenne saison) ce qui s'oppose aux principes d'écologie et de bien-être soutenus jusqu'à présent.

Qui plus est, vous envisagez également de porter de 400 à 2 000 € les frais de mutation du droit d'usage des bungalows (frais de dossier, confection des badges !!!), soit 400% d'augmentation ! Qu'en sera-t-il pour les mobile-home ?

Nous payons depuis de nombreuses années une redevance sans cesse en augmentation bien au-delà de l'inflation pendant que votre groupe « Vacalians » se félicite de profits records. N'y a-t-il pas une limite décente à cette course aux profits ?

La seconde serait d'installer, avec l'aval de la municipalité, 300 à 400 emplacements supplémentaires dans l'espace appelé « zone tampon » destiné jusqu'à présent, comme son nom l'indique, à préserver une distance nécessaire entre le CHM et le Centre textile ACM qui dépend également de votre groupe financier. La présence de plus de 1000 vacanciers « textile » supplémentaires ne pourrait que menacer davantage un espace naturel déjà victime d'une surpopulation en période estivale. La proximité avec notre Centre Naturiste entraînerait en outre une promiscuité désagréable, voire malsaine.

Pétition soutenue par l'association « Respect – Santé – Nature » 3/09/2018
Association RSN, CHM 46 ave. de l'Europe, 33930 Montalivet – tél. 06 44 22 55 64
rsn.chm@orange.fr – site Internet : <http://respect-sante-nature.fr>